NORME INTERNATIONALE

ISO 1856

Troisième édition
2000-11-01

AMENDEMENT 1
2007-09-15

Matériaux polymères alvéolaires souples — Détermination de la déformation rémanente après compression

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Flexible cellular polymeric materials — Determination of compression set

AMENDMENT 1

ISO 1856:2000/Amd 1:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff33c8a3-e4f6-4d98-b001-b7eabf3f6ba9/iso-1856-2000-amd-1-2007

Numéro de référence
ISO 1856:2000/Amd.1:2007(F)

© ISO 2007

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1856:2000/Amd 1:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff33c8a3-e4f6-4d98-b001-b7eabf3f6ba9/iso-1856-2000-amd-1-2007

DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

L'Amendement 1 à l'ISO 1856:2000 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 45, *Élastomères et produits à base d'élastomères*, sous-comité SC 4, *Produits (autres que tuyaux)*.

ISO 1856:2000/Amd 1:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff33c8a3-e4f6-4d98-b001-b7eabf3f6ba9/iso-1856-2000-amd-1-2007

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1856:2000/Amd 1:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff33c8a3-e4f6-4d98-b001-b7eabf3f6ba9/iso-1856-2000-amd-1-2007

Matériaux polymères alvéolaires souples — Détermination de la déformation rémanente après compression

AMENDEMENT 1

Page 1, Article 2

Après ISO 1923, supprimer «:1981».

Page 2, Paragraphe 6.2

Remplacer la première phrase par: «Il convient d'effectuer l'essai dans la direction dans laquelle le produit fini sera soumis à la contrainte dans les conditions de service.»

Supprimer la deuxième phrase.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Page 2, Paragraphe 6.4

Remplacer la première phrase par: «Les matériaux ne doivent pas être soumis à l'essai moins de 72 h après la fabrication, à moins que 16 h ou 48 h après, il puisse être démontré que les résultats moyens ne diffèrent pas de plus de ± 10 % de ceux obtenus après 72 h. Il est donc permis d'effectuer des essais 16 h ou 48 h après la fabrication si, à la durée spécifiée, le critère indiqué ci-dessus a été satisfait.»

ISO 1856:2000/Amd 1:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f5e2b3c-0f5-4190-b691-b2c4f6ba8fc8/iso-1856-2000-amd-1-2007

Insérer le texte suivant à la fin du présent paragraphe:

> «Le conditionnement peut se faire à la fin de la période qui suit la fabrication ou, dans le cas où le matériau est soumis à l'essai 16 h après la fabrication, durant toute la durée de la période qui suit la fabrication.»
>
> «En ce qui concerne les essais de contrôle de la qualité, les prises d'essai peuvent être prélevées à 12 h ou plus après la fabrication, et l'essai peut être effectué après une période de conditionnement d'au moins 6 h dans l'une ou l'autre des atmosphères spécifiées ci-dessus.»

Page 3, Paragraphe 7.2

Alinéa 2, ligne 1, remplacer «de 50 % ou 75 %» par «de (50 ± 4) % ou (75 ± 4) %».

Alinéa 3, remplacer «22 h» par «(22 ± 0,2) h».

Alinéa 4, ligne 3, remplacer «30 min» par «(30 ± 5) min».

Page 3, Paragraphe 7.3

Remplacer «72 h» par «(72 ± 0,2) h».

© ISO 2007 – Tous droits réservés

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1856:2000/Amd 1:2007
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff33c8a3-e4f6-4d98-b001-b7eabf3f6ba9/iso-1856-2000-amd-1-2007

ICS 83.100

Prix basé sur 1 page

© ISO 2007 – Tous droits réservés